



Atlas social du Mans

Laboratoire Espaces et Sociétés - UMR 6590 - CNRS

La gestion des déchets générés par les 24 Heures du Mans

Louis-Thibault Buron, Jeanne Perez,

Éditeur



Le Mans Université
Laboratoire Espaces et Sociétés
UMR 6590 - CNRS
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS

Édition scientifique

URL : <https://atlas-social-du-mans.fr/index.php?id=887>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asdm.887>

Référence numérique

Louis-Thibault Buron, Jeanne Perez, 2024 : « La gestion des déchets générés par les 24 Heures du Mans », in Bailly, G., Gasnier, A., Angonnet, S. (dirs), *Atlas social du Mans*, ISSN : en attente, planche mise en ligne le mardi 11 juin 2024, consultée le mercredi 12 juin 2024 URL : <https://atlas-social-du-mans.fr/index.php?id=887>, DOI : <https://doi.org/10.48649/asdm.887>

Visant l'accréditation « trois étoiles » de la [Fédération Internationale de l'Automobile \(FIA\)](#), l'ACO révisé la gestion des déchets des 24 Heures du Mans pour limiter son incidence environnementale. Mais de quelle manière le club s'organise-t-il pour assurer un service de collecte et de traitement des déchets plus ambitieux et adapté à l'ampleur de l'événement ?

Réunissant environ 225 000 personnes (en moyenne depuis 1962) sur un site de 273 ha, la masse des déchets générés par les 24 Heures du Mans représentait près de 600 tonnes en 2019 (ACO, 2023). Ces déchets sont produits par une diversité de publics comprenant les spectateurs, les commerçants, les restaurateurs, les équipes et le personnel présents dans l'enceinte du circuit. Cela représente ainsi une production moyenne de 2,3 kg de déchets par personne, soit davantage que la production quotidienne de déchets ménagers d'un français qui s'élève à 1,6 kg (Ademe, 2021).

Chiffres clés des déchets générés par les 24 Heures automobiles du Mans



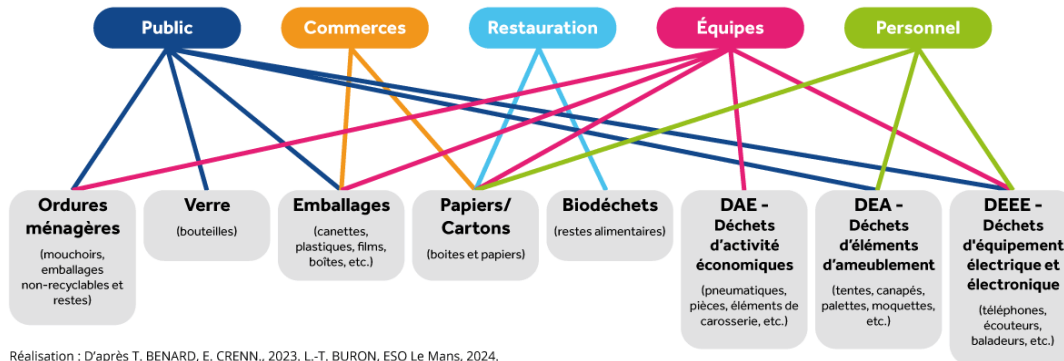
Réalisation : T. PARIS, L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2023.

Réalisation : T. Paris, L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2023.

Fig. 1 - Chiffres clés des déchets générés par les 24 Heures automobiles du Mans

Les données quantitatives disponibles sur la production de déchets durant les 24 Heures du Mans sont issues de déclarations recueillies auprès de la personne en charge de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) en 2023, d'après les chiffres communiqués par le prestataire en charge de la collecte des déchets du circuit. L'ACO a choisi de changer de prestataire de collecte depuis 2023. Un travail est engagé pour obtenir des données quantitatives précises pour chaque catégorie de déchets afin de pouvoir mettre en place des mesures ciblées concernant la collecte, la valorisation des déchets et, à terme, leur réduction. Les chiffres actuellement fournis par l'ACO indiquent une production de déchets comprenant 30 % d'emballages alimentaires, 24 % de bouteilles plastiques, 4 % de canettes et 40 % de déchets résiduels, et 2 % de déchets non définis.

Principaux flux de déchets et leurs producteurs lors des 24 Heures automobiles du Mans



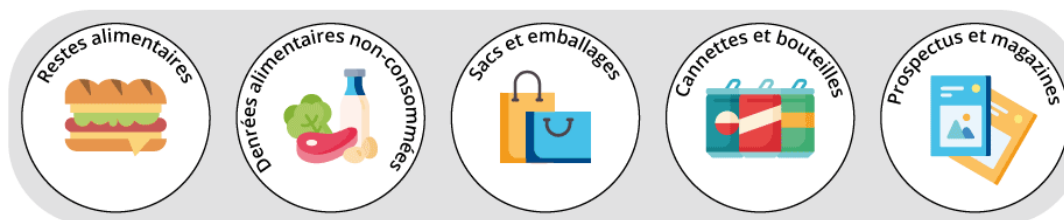
Réalisation : L.-T. BURON, 2023. D'après T. Benard, E. Crenn. ESO Le Mans, 2024.

Fig. 2 - Principaux flux de déchets et leurs producteurs lors des 24 Heures automobiles du Mans

Une production de déchets spécifiques inhérents à la compétition automobile

Depuis 2023, les biodéchets ont commencé à être pris en charge sur le circuit par le prestataire (Paprec) qui réalise leur collecte et leur valorisation. Rendre efficace une telle collecte prend toutefois de nombreuses années, notamment concernant des déchets dits « hors ménages », toujours moins bien triés. L'ACO cherche également à limiter le gaspillage alimentaire en favorisant la redistribution des invendus, tel que l'y oblige la loi, au bénéfice d'associations comme les Restos du Coeur.

Exemples de déchets assimilés aux ordures ménagères collectés lors des 24 Heures automobiles du Mans



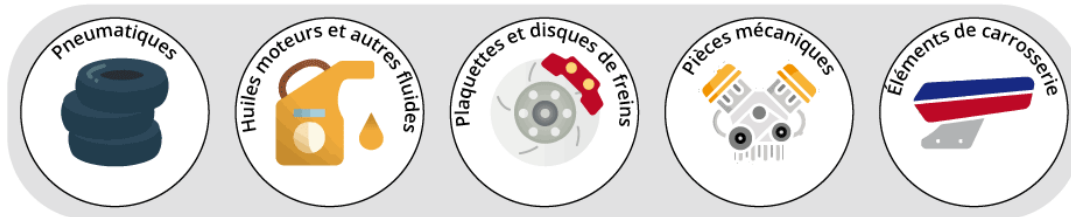
Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 3 - Exemples de déchets assimilés aux ordures ménagères collectés lors des 24 Heures automobiles du Mans

Au-delà des déchets « assimilés aux déchets ménagers » présentés ci-dessus et produits par les spectateurs, les Déchets d'Activités Économiques (DAE) représentent l'ensemble des rebus directement liés à la course. Ils sont pour certains récupérés et rendus aux écuries ou aux équipementiers. Les débris de carrosserie et pièces de moteur usées sont triés et expédiés à des recycleurs de métaux pour être fondus, puis valorisés sous la forme de matières.

Les huiles usagées de bonne qualité sont filtrées pour en éliminer les impuretés afin de pouvoir être réutilisées, tandis que celles de piètre qualité font office de combustibles. Lors de l'ouverture de la piste, il peut arriver que des débris de carrosserie oubliés consécutivement à un incident soient récupérés par les spectateurs et sont alors non plus considérés comme des « déchets » mais comme des objets de valeurs ou des souvenirs.

Exemples de Déchets d'Activités Économiques (DAE) lors des 24 Heures automobiles du Mans



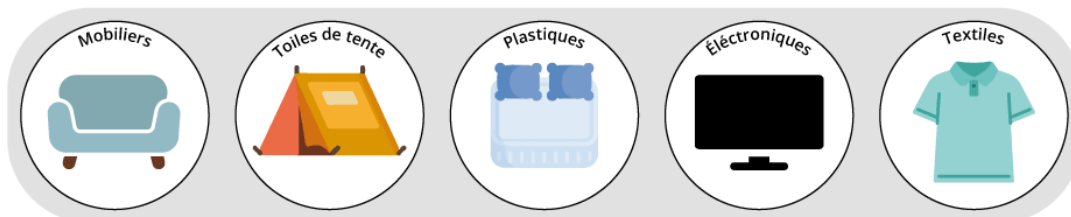
Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 4 - Exemples de Déchets d'Activités Économiques (DAE) lors des 24 Heures automobiles du Mans

Les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) concernent le mobilier laissé à l'abandon après l'épreuve, notamment dans les campings. Il s'agit là d'une spécificité des 24 Heures du Mans, où certains spectateurs viennent avec leurs meubles ou leurs petits équipements électroménagers, achetés neufs ou d'occasion.

Exemples de Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) lors des 24 Heures automobiles du Mans



Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 5 - Exemples de Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) lors des 24 Heures automobiles du Mans

Devant la diversité et la quantité des déchets générés, associées à la grande dimension du site, l'ACO a mis en oeuvre une logistique multi-partenaire ayant permis dans un premier temps d'offrir aux spectateurs un espace propre et entame maintenant un processus visant à accroître le taux de valorisation des déchets.

Synthèse de la valorisation des Déchets selon leur type lors des 24 Heures automobiles du Mans

| | Ordures ménagères | Emballages | Verre | Papier / Carton | Biodéchets | DAE | DEA | DEEE |
|--------------------------|-------------------|------------|-------|-----------------|------------|-----|-----|------|
| Valorisation matière | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Valorisation énergétique | ✓ | ✓ | | ✓ | | | ✓ | |
| Non valorisés | ✓ | ✓ | | | | ✓ | | ✓ |

Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

DAE : Déchets d'Activité Économique ; DEA : Déchet d'Élément d'Ameublement ; DEEE : Déchet Électrique et Électronique

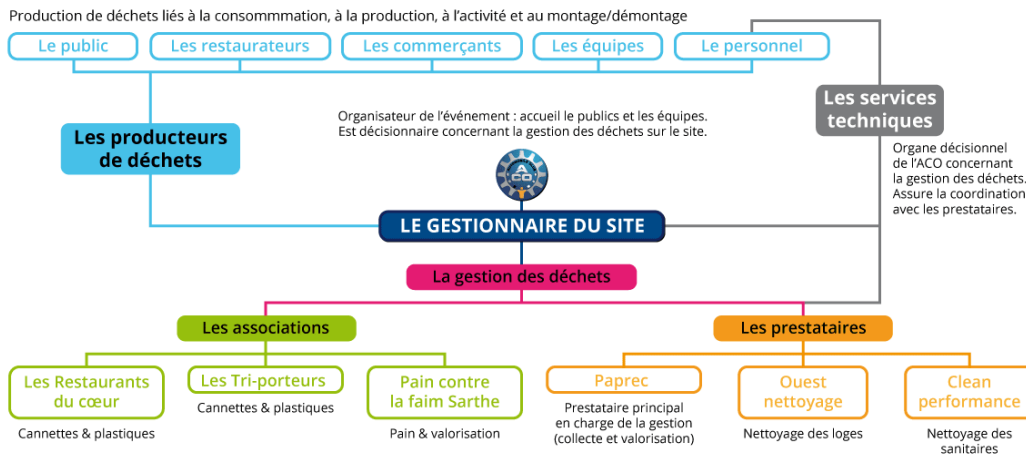
Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 6 - Synthèse de la valorisation des Déchets selon leur type lors des 24 Heures automobiles du Mans

Une gestion multi-acteurs des déchets à l'intérieur du circuit du Mans

L'ACO a la responsabilité de la gestion des déchets générés durant la course ainsi que l'entretien et le nettoyage du site, avec pour objectif 80 % de taux de valorisation matière (ACO, 2023) d'ici 2030, pour réduire l'incidence environnementale de l'épreuve et se mettre à jour avec la réglementation (notamment la [loi AGEC](#) de 2020), qui impose des taux de valorisation des déchets. L'ACO fait appel à des prestataires, tels que Paprec jusqu'en 2027, auxquels sont confiés des missions de collecte des déchets, de sensibilisation auprès du public et de nettoyage des espaces.

Acteurs de la gestion des déchets lors des 24 Heures automobiles du Mans



Réalisation : D'après T. BENARD, E. CRENN, 2022. L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Réalisation : D'après T. Benard, E. Crenn, 2022. L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 7 - Acteurs de la gestion des déchets lors des 24 Heures automobiles du Mans

Les acteurs impliqués dans la gestion des déchets générés par la course s'articulent en trois branches. La première comprend le prestataire majeur (Paprec) assurant la gestion des bacs de poubelle et la collecte des déchets. La deuxième branche se charge du nettoyage des loges (Ouest Nettoyage) et des sanitaires (Clean Performance). La

troisième branche est constituée d'associations bénévoles sarthoises participant elles-aussi à la collecte des déchets et soucieuses d'une prise de conscience du public aux enjeux de réduction de la quantité de déchets produite et à l'application des gestes de tri. Les déchets recyclables sont envoyés dans le centre de tri Valor Pôle 72 tandis que les déchets résiduels sont transférés dans l'usine de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED) Synerval (gérée par Veolia) au Mans.

Les pistes d'amélioration de la réduction, de la collecte et du traitement des déchets

Avec près de 30 % de valorisation matière sur l'ensemble des déchets collectés en 2022 (ACO, 2023), les objectifs en vigueur, entre autres établis par la loi AGEC, ne sont pas encore atteints (obligation d'avoir des fontaines à eau, réduction de 50 % des bouteilles en plastique, 100 % de recyclage des emballages plastiques pour 2025, etc.).

Types de dispositifs de collecte présents dans l'enceinte du circuit des 24 Heures du Mans en 2023

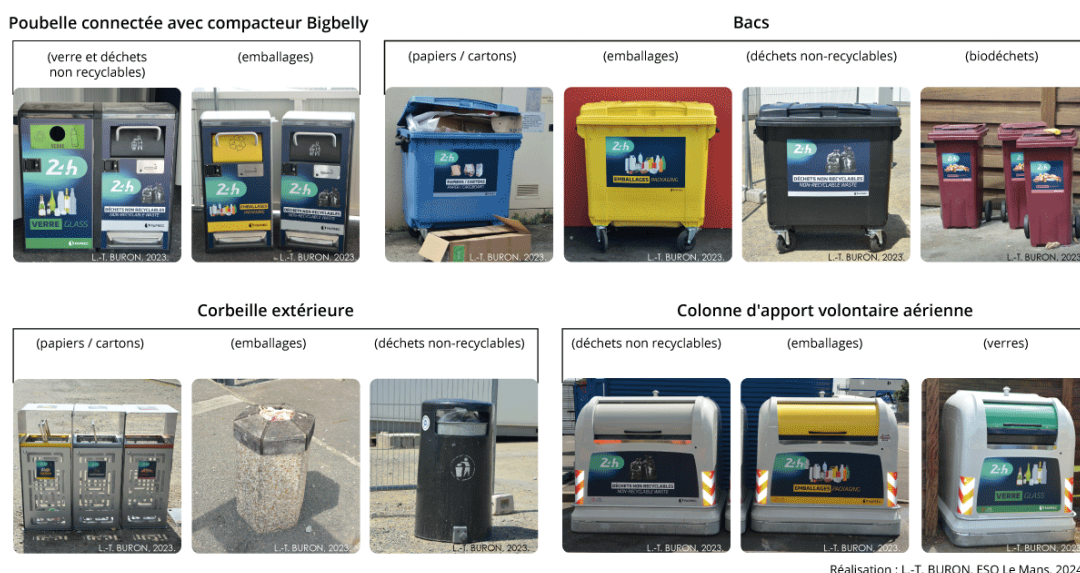
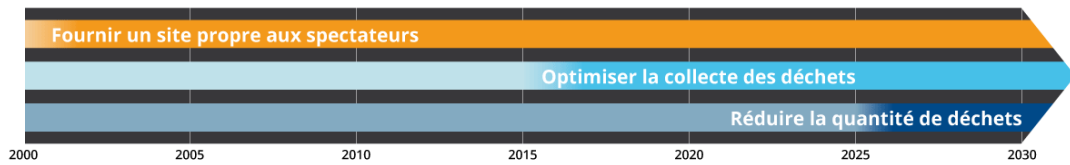


Fig. 8 - Types de dispositifs de collecte présents dans l'enceinte du circuit des 24 Heures du Mans en 2023

Après avoir mené, depuis le début des années 2000, un premier travail visant à fournir un site propre et plus esthétique aux spectateurs (correspondant aux impératifs de la loi déchets de 1975), l'ACO cherche dorénavant à mener une politique de gestion des déchets plus vertueuse. Il s'agit de mieux les collecter mais aussi d'augmenter progressivement leur taux de valorisation pour, à terme, réduire la quantité de déchets générée lors de l'événement.

Trajectoire RSE opérée par l'ACO depuis les années 2000



Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Réalisation : L.-T. BURON, ESO Le Mans, 2024.

Fig. 9 - Trajectoire RSE opérée par l'ACO depuis les années 2000

Louis-Thibault Buron

ATER, Le Mans Université, UMR 6590 Espaces et Sociétés (ESO)
Louis-Thibault.Buron@univ-lemans.fr

Jeanne Perez

Doctorante, Le Mans Université, UMR 6590 Espaces et Sociétés (ESO)
jeanne.perez@univ-lemans.fr

2024.

© Creative Commons - 4.0 BY-NC-SA